



**RAS | AIS**

**Satel**  <sup>®</sup>

**SATEL**

**20/11/2024**

# SYSTEMES STAND ALONE

## EMETTEURS

### TRANSMETTEURS AUTONOMES



Récepteur de 433MHz autonome avec 4 canaux, peut communiquer avec max 1024 emetteurs. Quatre sorties relais 24V, deux sorties collecteur ouverts et deux entrées. Alimentation 12/24VDC nécessaire. Deux émetteurs T-4 inclus.

SA-RK-4K

+0.053 €Bebat



Récepteur de 433MHz autonome avec 2 canaux, peut communiquer avec max 1024 emetteurs. Deux 24V relais, deux sorties de collecteur ouverts et deux entrée. Alimentation 12/24VDC nécessaire. Deux émetteurs T-2 inclus.

SA-RK-2K

+0.053 €Bebat



Recepteur de 433MHz autonome avec 1 canal, peut communiquer avec en max 1024 emetteurs, Il a un 24V relais, deux sortie de collecteurs ouverts et deux entrée et besoin 12/24VDC alimentation. Deux emetteurs T-1 inclus.

SA-RK-1K

+0.053 €Bebat

## RECEPTEURS

### RÉCEPTEURS AUTONOMES



Récepteur de 433MHz autonome avec 2 canaux, peut communiquer avec max 1024 emetteurs. Deux 24V relais, deux sorties de collecteur ouverts et deux entrée. Alimentation 12/24VDC nécessaire. Deux émetteurs T-2 inclus.

SA-RK-2K

+0.053 €Bebat



Recepteur de 433MHz autonome avec 1 canal, peut communiquer avec en max 1024 emetteurs, Il a un 24V relais, deux sortie de collecteurs ouverts et deux entrée et besoin 12/24VDC alimentation. Deux emetteurs T-1 inclus.

SA-RK-1K

+0.053 €Bebat



Récepteur de 433MHz autonome avec 4 canaux, peut communiquer avec max 1024 emetteurs. Quatre sorties relais 24V, deux sorties collecteur ouverts et deux entrées. Alimentation 12/24VDC nécessaire. Deux émetteurs T-4 inclus.

SA-RK-4K

+0.053 €Bebat

# SYSTEMES STAND ALONE

## CLAVIERS ET LECTEURS DE PROXIMITE

### LECTEURS DE PROXIMITE AVEC CLAVIER



Module de contrôle d'accès autonome adapté pour application intérieure et extérieure. Max. 50 utilisateurs, carte ou code, relais intégré de max 24VDC/2A, alimentation 12VDC nécessaire, 47x158x24mm

SA-ACCO-PK-01

## CARTES ET TAGS DE PROXIMITE



Carte de proximité MIFARE® DESFire EV3 2K (13.56 MHz) • Transpondeur passif 13,56 MHz de la norme MIFARE DESFire EV3 2K • Format standard de carte de crédit (85 x 55 mm, épaisseur < 1 mm) • Couleur : blanc • Imprimé avec le logo SATEL • Paramètres de la carte réglables via le dispositif de programmation de cartes SA-SO-PRG-B en combinaison avec le CR SOFT

SA-MC-DF3-2



Carte de proximité (125kHz), finition standard.

SA-KT-STD-1



Carte de proximité (125kHz), finition épaisse 2mm.

SA-KT-STD-2

## ACCESSOIRES CONTROLE D'ACCES



Interface de programmation USB vers RS485 pour configurer les périphériques Satel, les lecteurs de cartes Satel et les cartes Mifare Satel. Compatible avec: • SA-ACCO-USB-CZ Lecteur d'enregistrement • SA-INT-KSG2R-x (pour la mise à jour du firmware) • SA-CR-MF3 Lecteur de cartes Mifare • SA-CR-MF5 Unité de contrôle avec lecteur de carte Mifare intégré • SA-SO-MF3-x Lecteur de cartes Mifare • SA-SO-MF5-x Unité de contrôle avec lecteur de cartes Mifare intégré

SA-ACCO-USB

## EMETTEURS

### TRANSMETTEURS AUTONOMES



Emetteur 1 canal, 433 MHz

SA-T-1

+0.053 €Bebat +0.124 €Recupel



Emetteur 2 canaux, 433 MHz

SA-T-2

+0.053 €Bebat +0.124 €Recupel



Emetteur 4 canaux, 433 MHz

SA-T-4

+0.053 €Bebat +0.124 €Recupel

## CLAVIERS ET LECTEURS DE PROXIMITÉ

### LECTEURS DE PROXIMITÉ AVEC CLAVIER



Clavier à codes ACCO pour applications intérieure et extérieure avec lecteur de proximité intégré (125 kHz). Led pour indication état de porte. Ronfleur. Rétro-éclairage. Protection anti-sabotage. H158xL47xP24 mm.

SA-ACCO-SCR-BG



Contrôleur de porte Satel ACCO. • Utilisation autonome pour le contrôle d'une porte avec 1 ou 2 lecteurs. • 2 lecteurs peuvent être connectés (lecteurs Satel avec ou sans clavier intégré, lecteurs Wiegand 26-56 bit ou DALLAS) • 1024 utilisateurs (carte ou code) • Horaires (256 horaires hebdomadaires, 256 horaires journaliers et 256 plages horaires) • Mémoire non volatile de 24 576 événements • 4 sorties (2 relais C/NO/NF et 2 OC) • 5 entrées • Modèle platine et non équipé d'un boîtier en standard (boîtier optionnel en PVC SA-OPU-1 A ou SA-OPU-1 B ou boîtier métallique SA-APS-412/BOX avec alimentation intégrée). • Consommation de courant 12Vdc : 110mA (typique) / 480mA (max) • Deux unités interconnectables via un bus à 2 fils pour un système avec fonction anti-passback sur 1 porte • Plusieurs unités interconnectables via un bus à 2 fils pour construire un système ACCO autonome plus important (interconnexion jusqu'à 255 modules SA-ACCO-KP2 via une connexion bus RS485 à 2 fils). • Unités multiples interconnectables via un bus 2 fils à une centrale de contrôle d'accès SA-ACCO-NT2 pour construire un système plus important avec interaction avec le système d'alarme INTEGRA2 (jusqu'à 255 modules SA-ACCO-KP2 interconnectables à une centrale de contrôle d'accès SA-ACCO-NT2 via une connexion bus RS485 2 fils).

SA-ACCO-KP2

+0.053 €Bebat +0.124 €Recupel

## ACCESSOIRES CONTROLE D'ACCES



Lecteur d'enregistrement USB pour Satel Acco, DloadX, GuardX. Proximité 125 kHz

SA-CZ-USB-1



Lecteur d'enregistrement pour ACCO de Satel. Connecteur RJ-45 pour raccordement sur interface SA-ACCO-USB

SA-ACCO-USB-CZ



Etui plastique pour carte de proximité SA-KT-STD-2

SA-OP-KT-2



Etui plastique pour carte de proximité SA-KT-STD-1 or SA-MC-DF3-2

SA-OP-KT-1

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Les conditions suivantes sont réputées être admises par les clients lors de la commande même lorsqu'elles sont en contradiction avec leurs conditions d'achat. Ces dernières ne nous engagent que si nous les avons acceptées par écrit.
2. Si la facture, à la demande du donneur d'ordre, est établie au nom d'un tiers, le donneur d'ordre et le tiers sont solidairement responsables pour le paiement de celle-ci et l'exécution des autres engagements résultant des conditions générales de vente.
3. Les offres et listes de prix ont un caractère purement indicatif et ne nous lient en aucun cas. Les prix donnés s'entendent toujours pour des marchandises enlevées en nos magasins. Sauf convention contraire, les marchandises sont transportées aux risques et périls et aux frais de l'acheteur, quel que soit le mode de transport.
4. Les commandes avec un délai de livraison de plus d'un mois ne sont acceptées qu'après confirmation écrite et signée par un membre habilité de notre firme. Notre société ne peut être tenue pour responsable de la non-exécution de la commande reçue en cas de circonstances indépendantes de notre volonté (grève, lock-out, etc...). Les prix des commandes sont acceptés sous réserve de cas de force majeure, entre autres des hausses de prix qui nous sont imposées par nos propres fournisseurs. Dans ces cas, les commandes seront facturées aux conditions de la liste de prix en vigueur au moment de la date de fourniture, indépendamment du prix auquel elles auraient été confirmées ou quel que puisse être le délai de livraison.
5. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre de renseignement et ne peuvent en aucun cas conduire à l'annulation du bon de commande ni donner lieu à une indemnité.
6. Toute réclamation concernant les marchandises fournies doit, sous peine de nullité, nous parvenir par écrit dans les trois jours de réception, en se référant au numéro de la note d'envoi. Aucun retour de marchandises ne sera accepté sauf accord préalable par écrit de notre part et pour autant qu'elles nous soient retournées en bon état et dans leur emballage d'origine. Les marchandises reprises seront créditées avec une déduction de 30% sur la valeur facturée.
7. En raison de notre qualité d'intermédiaire, la garantie se rapportant aux marchandises livrées par nos soins se limite à celle accordée par le fabricant. Cette garantie se limite dans tous les cas à l'échange pur et simple des pièces défectueuses; aucun remboursement, indemnité ou dommage et intérêt ne pourront nous être réclamés, pour quels que motifs que ce soient. Le dépôt d'une plainte ne peut en aucun cas justifier un délai ou une suspension de paiement.
8. En cas de remplacement d'un appareil, pour quelle que raison que ce soit, nous ne pouvons être tenus pour responsable des frais ou dommages occasionnés par l'enlèvement de l'ancien appareil. Nous ne sommes en aucun cas responsables pour les détériorations pouvant survenir aux appareils pendant leur séjour sur les chantiers ou au cours de leur placement par l'installateur.
9. Le client prend livraison de la marchandise devant le chantier ou le domicile.
10. Les factures sont payables au comptant à la livraison sauf si des dérogations écrites ont été conclues au préalable. En cas de livraison, paiement doit être remis au chauffeur du camion amenant la marchandise. En cas d'enlèvement au comptoir, le paiement doit être effectué à la caisse du point de vente.
11. La fourniture incomplète d'une commande ne peut justifier le refus de paiement des marchandises livrées. Des factures partielles pourront être réalisées au fur et à mesure de la fourniture des marchandises. Le paiement des factures ne peut jamais être subordonné à la mise en marche ou l'installation des appareils.
12. En cas de retard de paiement injustifié à l'échéance et sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, des intérêts de retard s'élevant à l'intérêt légal de + 2% seront dus. En cas de non-paiement total ou partiel, sans motifs valables, de la dette à l'échéance de la facture, le solde sera, après mise en demeure infructueuse, majoré de 15% avec un minimum de € 50,00 et un maximum de € 1900,00, même dans le cas où des termes et délais seraient accordés.
13. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance rend immédiatement exigible de plein droit le solde dû sur toutes les autres factures, quelles que soient les facilités de paiement préalablement accordées.
14. En cas de manquement par l'acheteur de ses obligations, la vente sera résiliée de plein droit sans sommation. Pour cela, notre volonté exprimée par l'envoi d'une lettre recommandée sera suffisante. Lorsque la solvabilité de l'acheteur se détériore, nous nous réservons le droit, même après expédition partielle de marchandises, d'exiger de l'acheteur les garanties que nous jugeons appropriées en vue de la bonne exécution des engagements pris. Le refus d'y satisfaire nous octroie le droit d'annuler l'entièreté ou une partie de la commande.
15. Toute réclamation concernant nos factures doit être portée à notre connaissance par écrit, endéans dix jours après la réception de la facture.
16. Nous conservons la pleine propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement complet. Les risques sont à charge de l'acheteur. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles de la revente.
17. Nous ne nous occupons jamais directement ou indirectement de l'installation des appareils. Nous nous refusons à intervenir dans les contestations relatives aux installations qui pourraient survenir entre consommateurs

# TABLE DES MATIERES

<b>SYSTEMES STAND ALONE</b>	<b>2</b>
EMETTEURS	2
RECEPTEURS	2
CLAVIERS ET LECTEURS DE PROXIMITE	3
CARTES ET TAGS DE PROXIMITE	3
ACCESSOIRES CONTROLE D'ACCES	3
<b>ÉMETTEURS ET RÉCEPTEURS</b>	<b>4</b>
EMETTEURS	4
<b>CLAVIERS ET LECTEURS DE PROXIMITÉ</b>	<b>5</b>
CLAVIERS ET LECTEURS DE PROXIMITE	5
<b>ACCESSOIRES</b>	<b>6</b>
ACCESSOIRES CONTROLE D'ACCES	6





Brugsesteenweg, 257  
B-8500 Kortrijk

T +32 56 36 37 40  
F +32 56 36 08 12

[ras.contact@rassecurity.com](mailto:ras.contact@rassecurity.com)



Rue de Namur, 101  
B-6041 Gosselies

T +32 71 85 13 13



Langvoort, 53  
B-2430 Laakdal

T +32 14 14 10 61  
F +32 14 36 83 70



Doenaertstraat, 26  
B-8510 Marke